

§ II- LETTRES, N°241

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°166

LETTRE, N°166

17 octobre 1868

Besançon, ♣ Samedi, 4^h1/2 du soir.

A la hâte.- Je vais bien- voyage sans encombre ni fatigue- Pas de chaises avant 8 jours ni de chauffettes avant quinze- M^{ie} de S. Juan n'a pas pu venir à cause du départ de ses neveux qu'elle prépare pour Lundi matin.- M^{me} Bontoux absente, arrive ce soir.- Chez les Capucins, mais trop pressé; pas bien satisfait- Chez M Beson, à dîner, excellent ainsi que tous ces Messieurs- Nous loue d'avoir choisi M. Ducat qui a bâti leur chapelle- Chez Monseign. excellent aussi. Toutes permissions accordées- Nous loue de n'employer que de la cire; regarde la chose comme nécessaire, blâmerait si autrement; regarde cela comme une économie coupable. rien que de la cire à la g^d messe, à la bénédiction et à l'exposition (6 cierges, le reste comme on veut)- Hier j'avais acheté de la stéarine chez Lallemand, je vais y passer et le prier de la reprendre, S. Hyacinthe les lui rapportera en partie- Elle ne peut servir que pour les cierges du Salve; et - A été content de la tenue des Livres et du résultat- M'a dit de bénir la Providence qui nous a si bien bénis.- Pour la g^de affaire, voici son avis: Un autre supérieur dans un an, grande imprudence, avenir de l'Oeuvre compromis et sujet de triomphe pour ceux qui l'ont attaquée ou combattue jusqu'à ce jour sans résultat, et cause de discrédit pour l'ordre- Un aumônier, question difficile; tout le monde n'est pas apte à cet emploi délicat, n'aurait ~~in~~ personne de disponible, pour cela, en ce moment, et ne peut promettre d'en avoir à une époque fixe, même dans un

Ne lisez cela à personne. (a)

(a) Note en marge, en face de la vingtième ligne.



spuyaux h
not

an, donc nécessité pour mes Supérieurs d'ajourner à plus tard l'exécution de leur décision- Dites cela de ma part à votre Provincial- Mais, Monseign. cela est gênant pour moi, je semblerai prêcher pour ma paroisse- Priez le de m'écrire directement et je lui dirai moi-même ma pensée- Mon Supérieur va croire à cette ré- que si répondez ainsi c'est que vous désapprouvez l'Oeuvre et refusez de vous en occuper- Si je l'avais désapprouvée je ne vous aurais pas permis de l'établir et ne vous permettrais pas d'avancer- Puis il m'a donné à sa bénédiction, pour moi, pour la communauté et pour toutes nos Oeuvres.

Je vous demande un secret absolu sur tout cette affaire, j'ai l'intention de dire au T.R.P. Provincial que M^{en} désire une lettre de lui sans lui laisser comprendre d'avance la réponse. Je crois cela prudent. Donc taisons-nous.

J'oubliais: M. et M^{me} Sanderet, pleins de bonté. Le Docteur n'a voulu rien recevoir de personne ni prix du voyage ni honoraires. Il conseille à mon retour un bain, près de mon lit pour y entrer aussitôt après, puis 10 gr. de quinine pendant 3 jours, puis un vésicatoire. Ma douleur n'est rien à son avis- il ne blâme pas mon voyage, me'a trouvé bonne figure.

On me presse. Je ne suis plus seul- Je ne sais plus ce que j'ai écrit. Je compte partir à 2^h pour Dijon

A Dieu, je vous bénis et je demeure

Tout vôtre en Notre Seigneur,

fr. M. Jean-Joseph

Je ne puis relire.



Spencer
Latasse